

DÉCOUVREZ LES AUTRES MÉTIERS DU CRÉDIT MUNICIPAL



**LE PRÊT
SUR GAGE**



**LA VENTE
AUX
ENCHÈRES**



**LES OFFRES
DE PRÊTS**

Crédit Municipal de Nantes

2 rue Marcel Paul
44000 NANTES
Tél. 02 40 99 21 00

Crédit Municipal - Angers

70 Bd du Maréchal Foch
49100 ANGERS
Tél. 02 41 33 89 00

Crédit Municipal - Tours

11 place du Président Coty
37100 TOURS
Tél. 02 47 05 58 58

Crédit Municipal - Rennes

12 Mail Louise Bourgeois
35 000 RENNES
Tél. 02 99 32 21 93



Horaires d'ouverture au public

Du lundi au vendredi
de 9h30 à 12h30
et de 13h30 à 17h



CRÉDIT MUNICIPAL
NANTES TOURS ANGERS RENNES

creditmunicipal-nantes.fr



CRÉDIT MUNICIPAL
NANTES TOURS ANGERS RENNES

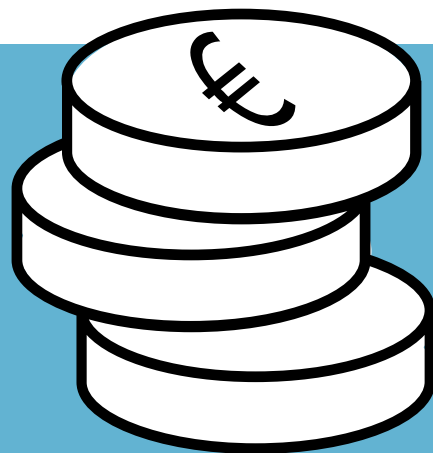
RESPONSABLE & SOLIDAIRE

CONNAISSEZ-VOUS NOTRE ÉPARGNE SOLIDAIRE ?

Ouvrir un Livret ou un Compte
d'Épargne solidaire pour soutenir
l'économie du territoire
et les initiatives locales



Produit labellisé
Finansol



L'ÉPARGNE SOLIDAIRE



creditmunicipal-nantes.fr

UN PLACEMENT SÛR ET PERFORMANT

- **Sûr** : c'est un placement sans risque car le Crédit Municipal de Nantes est un établissement financier à caractère social, dont le capital est 100% public.
- **Performant** : avec des produits aux taux attractifs par rapport aux standards du marché.

Le Crédit Municipal de Nantes adhère au fonds de garantie des dépôts et de résolution.

VOTRE ÉPARGNE SERT UNE ÉCONOMIE DE PARTAGE

- **Solidaire** : les capitaux de votre épargne nous permettent de contribuer au financement de projets associatifs, des microcrédits, ou des emplois dans le Grand Ouest.

VOTRE DON SOUTIENT DES ACTIONS SOLIDAIRES

- **Acteur de votre épargne** : vous pouvez donner 50 ou 100% de vos intérêts et vous recevez un reçu fiscal pour justifier la réduction de vos impôts.
- Donner ses intérêts c'est participer à une action solidaire qui vous tient à cœur.

Retrouver la liste
de nos partenaires sur
creditmunicipal-nantes.fr

▼ 2 SOLUTIONS ▼

LIVRET D'ÉPARGNE SOLIDAIRE (LES)

**Vous avez besoin de souplesse ?
Ce livret est pour vous !**

- Placez jusqu'à 100 000 € si vous êtes un particulier.
- Durée de placement illimité.
- Souplesse d'utilisation : capital disponible à tout moment.
- Un seul LES par déposant.



COMPTE D'ÉPARGNE SOLIDAIRE (CES)

**Vous souhaitez un meilleur taux ?
Ce compte est pour vous !**

- Taux fixe et avantageux.
- Rémunération garantie pendant toute la durée de votre placement.
- Durée du placement fixe de 24 mois maximum.
- Dépôt minimum à l'ouverture : 5 000 €.
- Plafond de 100 000 € pour les particuliers.
- Un seul compte d'épargne solidaire (CES) par déposant.



EXEMPLE :

Monsieur et Madame Dupont ont ouvert un CES de 10 000 € sur 24 mois à un taux de 1%. À l'échéance ils cumulent 240 € d'intérêts. Ils décident de donner 50% à une association partenaire. Ils reçoivent un reçu fiscal de 62,96 €.